

2010/2139 - Aménagement de la ligne de tramway T3 pour faciliter l'exploitation commune de LEA et LESLYS et desserte du Grand Stade - Objectifs et modalités de la concertation préalable. (Direction Déplacements Urbains) (BMO du 11/01/2010, p. 0101)

Rapporteur : M. TOURAINE Jean-Louis

M. TOURAINE Jean-Louis, rapporteur : Monsieur le Maire, il s'agit d'une ligne de tramway et de la concertation préalable. Je crois que six membres de notre Conseil municipal souhaitent prendre la parole. Je ne pense pas que ce soit sur les rails eux-mêmes de cette ligne de tramway T3, mais plutôt sur sa destination, puisque la destination en est le Grand Stade.

S'agissant des travaux sur Lyon, ils concernent le secteur dit de l'îlot Millon et il a été demandé de minimiser l'impact du stockage des rames, afin que l'aménagement de la deuxième tranche de l'espace Dauphiné soit bien confirmé en espaces verts, comme cela était prévu. Voilà donc le dossier qui va être soumis à la concertation.

M. GEOURJON Christophe : Monsieur le Maire, chers Collègues, sur ce dossier, nous considérons que les élus n'ont pas eu d'information précise. En effet, le SYTRAL, qui devait être présent lors de la Commission municipale, a préféré la politique de la chaise vide. Lors de cette même commission, votre Premier Adjoint s'était engagé à nous transmettre des informations précises sur les projets mis à l'enquête publique et nous n'avons rien reçu.

Pour notre Groupe Lyon Démocrate – MoDem, présenter cette délibération sur la desserte de l'OL Land, alors même que la procédure de révision du PLU a été cassée par la Cour administrative d'Appel de Lyon, relève du déni de démocratie ! Contrairement aux affirmations de la délibération, cette desserte ne fait d'ailleurs pas partie du Plan des Déplacements Urbains, approuvé en 2005 !

Je vais faire plaisir à M. Braillard -même s'il est malheureusement absent- pour qui l'Allianz Arena de Munich est la référence. Et bien, parlons-en ! Avant de s'engager sur ce projet, la municipalité de Munich a associé l'ensemble des élus et surtout elle a organisé un référendum local. Effectivement Monsieur Braillard –j'espère qu'on lui répètera !- l'Allianz Arena est une référence en termes de respect des citoyens.

Sur ce dossier, ce n'est pas l'attitude de Jean-Michel Aulas que nous critiquons. En effet, en tant que PDG d'une société cotée en bourse, il travaille au quotidien pour améliorer la rentabilité de cette entreprise et pouvoir distribuer des dividendes à ses actionnaires. C'est son job !

Ce que nous critiquons depuis le début, c'est votre attitude, Monsieur Collomb. Un grand stade à Lyon, l'idée est effectivement intéressante, mais pas à n'importe quel prix ! Un projet d'une telle ampleur

doit être le fruit d'une réflexion commune et parfois –n'ayons pas peur du mot- de négociations. Dans ce dossier, nous regrettons que vous n'ayez pas eu le courage de dire « Non, dans ces conditions, je refuse d'engager la collectivité. »

Si vous aviez eu ce courage, le projet aurait ainsi pu intégrer, pour partie, les contraintes et les attentes des collectivités.

Si vous aviez eu ce courage, nous n'en serions probablement pas là, et le grand stade serait en construction.

Si vous aviez eu ce courage, vous n'auriez pas besoin de dépenser 250 M€ TTC d'argent public, pour construire des infrastructures, au profit d'une seule entreprise privée. 250 M€, c'est le budget prévisionnel, toutes les dépenses ne sont pas incluses et nous savons qu'il sera probablement dépassé. Pour être concret, 250 M€ représentent la totalité des impôts locaux payés par les Lyonnais pour l'année 2009.

Si vous aviez eu ce courage, vous ne seriez pas tenté de tromper les Lyonnais, en prétendant que ces investissements amélioreront la desserte de l'Est de l'agglomération. La quasi-totalité de ces investissements ne sera utilisée que par et pour l'OL land.

Les entreprises citoyennes qui s'engagent dans des Plans de Déplacement Entreprises, les fameux PDE, consentent des efforts importants d'organisation et de financement. Quand elles souhaitent l'amélioration des dessertes, notamment en termes de fréquence, elles se heurtent bien souvent à un refus de la part de la collectivité et du SYTRAL en particulier, pour des raisons budgétaires. Je pense qu'elles apprécieront cette différence de traitement !

Le projet OL land, c'est avant tout un projet immobilier, financier et commercial. Dans ce domaine, le Département du Rhône demande le remboursement des aménagements nécessaires pour les dessertes des surfaces commerciales. Ce fut notamment le cas à Civrieu, pour le Centre Leclerc, mais aussi à Vourles, pour l'Etablissement Leroy Merlin. A Lyon, nous faisons le contraire, nous payons 100 % des infrastructures nécessaires à l'OL land.

En tant que Centristes, en tant que Démocrates, nous sommes attachés à une démocratie effective, ainsi qu'à une société équitable. Votre gestion de ce dossier contredit ces valeurs : le Groupe Lyon Démocrate – MoDem votera donc contre ce rapport. Je vous remercie.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, plusieurs observations à propos de ce rapport, consacré au principe du lancement d'une concertation pour l'aménagement de la ligne T3.

D'abord, je voudrais faire une première remarque, pour dire qu'il est décidément très difficile d'obtenir des informations ! Pourtant, sur

des sujets aussi importants, cela ne devrait pas poser de problème, nous devrions pouvoir être correctement informés.

Je parle de défaut d'information, parce qu'en Commission permanente, il n'y avait personne du SYTRAL pour présenter le dossier. Nous avons eu l'occasion, expressément, d'en formuler la demande à M. Touraine, qui nous a dit qu'il allait y accéder. Rien ne nous est parvenu, sinon un mail ce midi, nous indiquant que ce dossier était en cours de finalisation.

Nous avons donc à acter le principe d'une concertation sur un dossier que nous n'avons pas ! C'est un peu paradoxal -si je peux me permettre- de nous demander, sans connaître ce que sont les tenants et les aboutissants de cette concertation, en dehors d'objectifs, l'information du public, (on ne voit pas comment on pourrait s'y opposer) ou les modalités qui consistent à préciser les façons dans lesquelles se déroule la concertation. Mais, sans aucune information sur le contenu concret de l'impact et des enjeux de cette concertation.

Vous avez déjà eu l'occasion d'être, ou en tout cas la délibération de la Communauté urbaine a déjà eu l'occasion d'être cassée, pour défaut d'information des élus. Je trouve un peu risqué de ne pas en tenir compte et de ne pas fournir une information plus précise, lorsqu'il s'agit de débat de ce type.

Nous avons eu l'occasion, à la lecture des comptes-rendus - mais Patrick Huguet y a participé directement-, d'apprendre qu'il y avait un certain nombre d'impacts, pour le 3^e arrondissement notamment, où on ne sait pas ce que deviendra l'Espace Dauphiné 2 : est-ce que cela va devenir un espace vert ? Est-ce que cela devient un parking à tramways ? Bref, un certain nombre de sujets de ce type là, qui font qu'une fois de plus, soit vous pêchez par omission volontaire, soit tout cela est fait un petit peu à la hâte, ce qui n'est pas là pour nous rassurer.

Pour toutes ces raisons, toutes ces questions qu'on se pose également et qui nous sont posées sur la circulation dans Lyon, les soirs de match, la question de la desserte entre les tramways normaux, ceux chargés de la desserte du stade et Rhône Express, puisque c'est ainsi que LESLYS s'appelle maintenant. Toutes ces questions-là ne sont pas tranchées et je vous le disais tout à l'heure, à l'occasion de ma petite intervention sur les vœux, l'information, c'est important et, quand on veut être une Opposition constructive, comme nous entendons l'être, et bien, l'information est une base absolument nécessaire et la preuve du respect de cette Opposition. A défaut de cette information, nous nous abstiendrons sur ce dossier.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, juste un mot pour notre Collègue Havard. C'est vrai que, quand on veut être complètement informé, il vaut mieux assister à toutes les

séances, jusqu'au vote, quand il passe à la Communauté urbaine où se présente globalement ce dossier.

Ce rapport n'aborde qu'une petite partie des modalités de concertation sur le projet de Grand Stade et aurait d'ailleurs gagné, selon nous, à être resitué dans ce cadre plus large, en termes de dispositif de concertation. On aurait pu voir que ces modalités ont été améliorées par le Grand Lyon, par rapport au projet initial, de même que les conditions d'accessibilité, qui est un élément stratégique de ce dossier.

C'est d'ailleurs sur ce point qu'est l'essentiel de l'intervention publique dans la mesure où la construction et le financement du stade lui-même relèvent du projet privé de l'Olympique Lyonnais.

Il est donc bien évident que le débat de ce soir va porter sur le projet global et pas seulement sur les modalités de concertation liées à la ligne T3. Nous l'avons déjà évoqué à l'occasion du rapport de la mission de Gerland. Mais nous y voyons un peu plus clair aujourd'hui, même si nous manquons de certitudes et de précisions, non pas sur les contenus du dossier, mais sur les contributions indispensables de l'Etat et sur les résultats de l'attribution à la France de l'organisation de l'Euro 2016 car nous savons bien que ces deux éléments seront sans doute une étape importante, sinon décisive.

Nous avons approuvé au Grand Lyon -le Groupe GAEC- les délibérations sur les modifications du PLU, les modalités de concertation et dernièrement, la première délibération sur les financements concernant l'accessibilité. Nous savions tous, quand nous avons voté d'ailleurs, je dis cela par rapport aux remarques du tribunal, la première délibération sur le PLU, quel dossier cette délibération concernait et les grandes lignes de ce projet.

Par contre, nous serons très attentifs, dans les mois et les années à venir au suivi de ce dossier, des engagements qui ont été pris en termes d'emplois, d'insertion, de respect de l'environnement et d'insertion paysager, et nous regarderons que l'ensemble des projets liés à l'accessibilité soient bien mis en œuvre. Donc, ce travail est en cours et nous serons très attentifs à ces résultats.

Mais je veux expliquer ce soir, pourquoi la Ville de Lyon peut soutenir ce projet qui était inscrit, je veux le rappeler, ce n'est pas une surprise, dans le projet municipal présenté aux Lyonnais et au plan de mandat.

L'impact de l'OL dans le rayonnement de la ville et de l'agglomération est évident. Nul ne peut l'ignorer. Et l'évolution du football professionnel en général et de l'OL en particulier, avec son entrée en bourse font que cette activité ne relève plus du développement du sport, mais d'une activité économique privée qui devra dès l'ouverture du Grand Stade se passer des subventions publiques de fonctionnement.

Et il est clair que la viabilité économique de cette activité, si on veut qu'elle soit réellement indépendante et autonome, comme les exemples européens le montrent, exige de disposer d'un stade agrandi, fonctionnel et surtout des activités économiques annexes de loisirs, d'hôtellerie et de restauration, de commerces et de services.

Il est tout aussi évident que ce n'est pas possible à Gerland dont la superficie n'est pas suffisante. Sauf, mais le souhaitez-vous, à supprimer la plaine des jeux de Gerland et le Palais des Sports, ce qui est pour nous impensable, comme l'a bien montré d'ailleurs le rapport de la mission.

Et sans cela, que se passerait-il ? Et bien c'est la ville qui devrait financer l'extension du stade de Gerland ou a minima, le vendre à l'OL, ce que nous refusons également.

Sans compter qu'il faudrait continuer à subventionner l'Olympique Lyonnais s'il ne pouvait pas s'équilibrer avec ces nouvelles activités sur le long terme.

Donc le projet global de l'OL ne peut se réaliser qu'en dehors de Lyon. Et nous sommes de ceux d'ailleurs, qui auraient préféré le site du Puisoz à Vénissieux, mais l'accord n'a pu se faire avec son propriétaire, cela est connu.

Dans ces conditions, nous avons pris en compte le projet du Montout dont je veux dire en conclusion qu'il devra garantir le respect des engagements pris et que le financement public ne concernera que l'accessibilité, comme le Grand Lyon l'a déjà fait pour d'autres zones d'activités économiques. Et ce n'est qu'à ce titre là que, pour ce qui nous concerne, nous considérons ce dossier, cette question de l'accessibilité intègre et devra intégrer encore plus l'amélioration de la desserte non seulement du stade mais de l'ensemble de ce secteur de l'agglomération et de ses équipements publics en priorité par les transports en commun, y compris par les développements des lignes fortes prévues sur le prochain mandat.

Dans ces conditions nous ne pouvons qu'approuver ce rapport sur la concertation concernant la ligne T3 tout en préservant et en maintenant notre vigilance sur les différents points que j'ai soulignés.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Sur ce dossier, nous pensons que la phase de concertation qui s'était déroulée dans des conditions satisfaisantes va donc recommencer dans des conditions optimum pour permettre à tous, de pouvoir à nouveau s'exprimer sur ce grand projet d'aménagement du territoire.

Ce dossier déchaîne malheureusement quelques passions, alors que pour ce type de dossier, on se doit de garder la tête froide et

réfléchir à ce qui peut être stratégiquement la meilleure solution possible pour notre agglomération.

Le Groupe Communiste et Intervention Citoyenne estime que la concertation avec les mairies impactées par le projet d'urbanisme de 50 hectares, comprenant le stade de 60 000 places, qui se veut être un pôle de dynamisme pour le secteur, doit être la plus étroite et la plus pédagogique possible.

Sur ce projet que nous allons voter aujourd'hui sur les lignes de transport, nous constatons de la part des services une volonté de prendre mieux en compte les impératifs de développement durable dans l'accessibilité répondant aux mieux aux impératifs du Grenelle de l'environnement pour le site en question, articulé autour d'un maillage pertinent des transports en commun, qui sont les objectifs incontournables au développement de l'agglomération.

Ce plan d'accessibilité fourni ne manque pas de cohérence puisqu'il limite les stationnements sur place, mise principalement sur les transports collectifs. Ainsi, deux spectateurs sur trois seraient concernés par les transports en commun.

Le Groupe Communiste et Intervention Citoyenne regrette toutefois que nous n'ayons pas la mainmise totale sur ce projet, faute de financement et par l'absence de volonté politique de l'Etat de se saisir de ces questions. Si nous sommes, comme certains le disent, en plein dans le « foot-business » doit-on rappeler que le Gouvernement Raffarin a réformé le Code du sport pour le rendre conforme à l'Union européenne et permettre la cotation en bourse d'équipes de foot alors que, sous le Gouvernement Jospin, la ministre des sports, Marie Georges Buffet, a résisté à cette marchandisation. On trouve donc étonnant cette montée, et je pèse mes mots, révolutionnaire sur ce dossier.

Cet équipement sportif permettra l'accueil de grandes compétitions nationales et internationales. Au-delà du sport, il doit être et il peut être un facteur d'essor économique, en tout cas il faut qu'il le soit, il doit être un plus pour l'emploi et il doit tisser, bien entendu, du lien social.

Donc, Monsieur le Maire, bien entendu sur le dossier qui nous est présenté, nous voterons pour.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, pas de surprise pour cette délibération, le Groupe Europe Ecologie Les Verts ne la votera pas.

Quelques éléments avant pour dire à M. Havard qu'il n'est pas très compliqué de trouver un certain nombre de documents quand on veut bien s'en donner la peine, que ce soit pour l'aménagement de l'esplanade du Dauphiné de la tranche 2 ou même certains documents de travail qui n'ont rien de secret défense du SYTRAL, présentant le projet

d'aménagement dont on va délibérer ce jour. Vous pouvez quand même y travailler dessus. Si vous voulez j'ai les documents...

(Interpellation de M. Havard.)

Il faut chercher un peu. Je vous les prêterai s'il vous plaît et ce n'est pas du coloriage.

Alors juste quelques éléments d'inquiétudes que nous avons sur ce dossier. Parce que ces projets d'aménagement de la ligne T3 prévus pour faciliter l'exploitation commune des LEA et LESLYS avec la desserte du Grand stade, ne facilitent pas grand-chose à notre sens. Cela, au contraire, compliquera grandement la vie des habitants du canton concerné, voire de tout l'Est du 3e arrondissement, les soirs de match en particulier.

Trois soucis

Premier souci : l'aménagement prévu au Sud-Est de la gare de la Part-Dieu sur l'îlot Million devrait comporter trois quais et un espace de stockage pour six rames. Cela va manger 10.000 des 20.000 m² de ce qui devait devenir dans notre plan de mandat le parc Dauphiné 2, un espace vert que le Maire du 3e arrondissement a encore confirmé comme projet en cours lors de la présentation des vœux aux habitants. Cet espace de respiration répondrait pourtant à une réelle demande des habitants.

Deuxième souci : les soirs de match, nous aurons au moins durant les deux heures qui précèdent le coup d'envoi, et les deux heures qui suivent le coup de sifflet final, une congestion le long de la ligne de tram, congestion liée à la fréquence de passage des rames : une toutes les deux minutes nous annonce t'on (avec celles du T3 habituel et celles de LESLY). Cela veut dire que quatre carrefours coupés par les trams seront congestionnés : ceux de l'avenue Félix Faure au départ, de Dauphiné Lacassagne ensuite, de la rue Feuillat et de la place de la Reconnaissance (après, je ne m'en occupe pas, car cela rentre dans Villeurbanne).

Pour les deux plus importants carrefours, il n'y a pas de barrière. Connaissant le civisme et la patience d'un automobiliste rentrant chez lui le soir, nous craignons quelques débordements. Cela pose une question de sécurité (quelle priorité pour les pompiers en particulier, comment l'assurer) et nécessitera soit la mise en place de passages à niveaux, soit une présence policière et certainement les deux ! Un coût supplémentaire non négligeable et non évalué.

Troisième souci que je viens d'aborder : le coût financier. Les premières estimations du SYTRAL pour les trois aménagements de ce type : celui-ci, celui du Carré de Soie et celui de Meyzieu se montent à dix millions d'euros ! Nous avons de fortes craintes que des choix financiers soient faits au détriment d'autres aménagements. Nous en avons pour preuve, pour rester dans le 3e arrondissement, le risque fort d'abandon

envisagé de quatre aménagements de sites propres pour les bus : rue de Bonnel, avenue de Saxe, avenue Félix-Faure et cours Gambetta. Arriverons-nous dans ce cadre à doubler le nombre de kilomètres de bus en site propre, comme prévu ? Voilà un souci.

Je terminerai (puisqu'il me reste encore trente secondes) en précisant rapidement que le Groupe des élus Europe Ecologie Les Verts est opposé au projet de Grand Stade à Décines, ce n'est pas un scoop, parce qu'il n'est pas à notre sens éco-compatible et qu'agrandir le stade de Gerland nous semble possible sans supprimer la plaine des jeux. Ceci oblige à ne pas faire un Disneyland, et ce n'est pas du tout notre objectif. En revanche, je vous confirme qu'aimer regarder un beau match de foot n'oblige pas à partager les dérives mercantiles qui l'accompagnent. Enfin, apprécier les compétitions sportives n'impose pas d'en ériger les travers en valeurs morales.

Je vous remercie.

M. PHILIP Thierry, Maire du 3e arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce dossier est simple. Il s'agit d'ouvrir une concertation sur la ligne de tramway T3 pour faciliter l'exploitation commune de LEA, de LESLYS et la desserte du Grand Stade.

Je partage, en tant que Maire du 3e et c'est pas pour une fois, c'est souvent le cas, le souci de Pierre Hémon de garder le maximum d'espaces verts pour réaliser l'esplanade Dauphiné 2 et cela sera, n'en doutons pas, un enjeu de cette concertation, mais il y a plusieurs projets qui circulent, le dernier sur l'intervention de Gérard Collomb, comme j'ai eu l'occasion de le dire en Conseil d'arrondissement, ne met pas en jeu les 10.000 m² dont vous parlez.

La ligne de tramway ira bien jusqu'au Grand Stade. Comme pour l'ouverture de la concertation que nous devons voter aujourd'hui, ce dossier du Grand Stade est simple : il s'agit d'un investissement privé, sans intervention du secteur public. Les collectivités publiques contribuant uniquement au financement d'opérations d'aménagement du territoire - comme il est habituel qu'elles le fassent- et en particulier à la réalisation des accès au Stade à hauteur, toutes collectivités publiques confondues, d'environ 180 millions d'euros.

L'objectif du projet, vous le comprenez bien, ne concerne pas uniquement le Grand Stade : il s'agit de participer au désenclavement, et Gérard Collomb l'a dit à de nombreuses reprises, de l'Est lyonnais pour faire vivre tous les secteurs de l'agglomération. Le projet urbain du Grand Stade s'inscrit bien donc, dans le développement du réseau de transports collectifs métropolitain qui doit aujourd'hui répondre aux perspectives de développement attendues, et notamment sur ce territoire de l'Est lyonnais.

Les transports en commun développés dans le cadre de l'installation du Grand Stade constitueront évidemment un service

disponible pour tous les habitants. Il me semble donc important de bien souligner que l'accessibilité aux transports en commun au site du projet urbain du Grand Stade est intégrée dans le dispositif de connexion et de maillage des différents réseaux de l'agglomération et que si nous proposons de l'argent public, c'est pour le bénéfice de la vie quotidienne de l'Est lyonnais et pas seulement les soirs de matches au Grand Stade.

Pour clarifier encore les choses, quelques questions/réponses très simples :

- Y aura-t-il de l'argent public dans le Grand Stade ? La réponse est non.

- Est-il légal d'envisager de financer publiquement l'acheminement au Grand Stade ? Oui, la loi l'autorise.

- Le dossier a-t-il été travaillé techniquement ? Oui, et en ce qui nous concerne, nous faisons confiance aux techniciens sur les questions de vitesse de circulation, de passages à niveau et de choses comme cela.

- Le dossier, enfin, a-t-il été traité de façon démocratique ? Oui à tous les niveaux.

Je voudrais rappeler que le site du Grand Montout est situé sur la commune de Décines. Il y a maintenant presque deux ans, il y a eu comme partout en France, une élection municipale. Cette élection a vu s'affronter, en particulier, deux listes qui étaient contre le projet du Grand Stade et une du Maire sortant qui le soutenait. Il se trouve que c'est la liste du Maire sortant qui défendait ce projet qui a été élue démocratiquement par les habitants de Décines.

Je suis donc, pour ma part, favorable au respect du vote démocratique, que celui-ci ait été fait directement par les électeurs ou par la représentation démocratique. Je rappelle également, concernant justement cette représentation démocratique, qu'il y a eu trois votes au Grand Lyon sur la question du Grand Stade, tous positifs. La démocratie passe aussi par le respect des votes, qu'ils soient exprimés directement par les habitants ou par leurs représentants.

J'ajoute que le Grand Stade est donc bien un projet de développement de l'Est lyonnais et pour paraphraser Gérard Collomb, je conclurai en disant que dans « Développement Durable » il y a bien le mot « développement » et que cela concerne aussi les anciennes banlieues qui ne sont plus les lieux du « banc » mais le lieu du « vivre ensemble ».

Le Groupe Socialiste votera favorablement l'ouverture de cette concertation. La concertation, c'est aussi une bonne méthode de démocratie locale et je me félicite donc de la méthode employée dans ce dossier. Nous précisons enfin, qu'en tant qu'élus de la Ville et du Grand

Lyon, le Groupe Socialiste se considère non seulement parfaitement informé, voire surinformé sur tous ces sujets, sauf bien sûr sur le sujet qui est ouvert aujourd'hui à la concertation, qui doit justement nous informer en détail, recueillir nos avis avant de prendre la décision définitive. Nous voterons donc favorablement l'ouverture de cette concertation.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci beaucoup Monsieur Philip. Je vais dire quelques mots sur ce dossier qui fait partie, à mon avis, de ceux sur lesquels le débat est totalement tronqué. Il faut savoir ce que l'on veut. Si on veut des équipements sportifs de haut niveau. Philippe Seguin, il y a quelques temps dans un rapport de la Cour des Comptes soulignait : « aujourd'hui ni le Gouvernement, ni les collectivités locales, ne sont capables de financer un renouvellement de nos équipements publics qui soit à hauteur de 300, 400 millions d'euros, plus les accès qui devraient pouvoir être connexes ».

C'est dans cette conception que nous avons lancé, il y a déjà bien longtemps, le dossier du Grand Stade. Pouvait-on le faire ailleurs ? Je montrerai tout à l'heure que sur le site de Gerland, il ne pouvait pas être réalisé contrairement à ce que disait un de vos Collègues Monsieur Havard, M. Thévenot l'autre jour à la Communauté urbaine de Lyon, ce que vous aviez vous-même confirmé à la suite de la longue discussion qui avait eu lieu dans une concertation totale entre les élus de la Majorité et de l'Opposition sur le site du stade à Gerland.

Où peut-on construire ce stade ? Les seuls qui se soient aventurés, ont dit : Gerland. Je vous montrerai tout à l'heure que ce n'est pas possible. Où alors ? Le Puisoz ? D'accord ! Mais l'OL n'en voulait pas car il ne s'était pas mis d'accord avec le Groupe propriétaire du terrain. A partir de là, étant donné que c'est l'OL qui finance ce stade, on ne peut pas imposer quelque chose à des personnes qui investissent sur leur argent.

Où donc alors ? Toute la querelle vient, je le répète encore une fois, de M. Forissier qui voulait que ce soit dans la ZAC des Gaulnes.

Dans la ZAC des Gaulnes, il y avait une ligne à haute tension qui fait 200 000 volts. Il fallait donc, pour pouvoir réaliser le Grand Stade, que nous l'enfouissions pour un coût de 30 à 40 millions d'euros. Et la possibilité technique d'enfouir cette ligne n'était pas assurée.

Je constate d'ailleurs que la ZAC des Gaulnes et le Montout, c'est à peu près mitoyen. C'est de chaque côté du contournement Est. D'un côté, ce serait « super bien » question desserte, de l'autre ce serait « l'enfer ». Qui peut croire une minute à cette fable ?

Après, puisque l'imagination est fertile, on m'aurait dit, ça aurait pu être sur le Carré de Soie. Je répète qu'avant moi, M. Raymond Barre avait eu un autre projet sur le Carré de Soie qui était un multiplexe

avec ce que l'on connaît aujourd'hui et l'ensemble du Centre commercial et l'aménagement de l'hippodrome, tel qu'il est aussi aujourd'hui. Ce n'était pas mon projet. Il s'était même réalisé contre mon projet puisque je souhaitais que le multiplexe soit à Vaise. Mais, c'est peut-être une insigne faiblesse, je pense que la parole d'une ville, comme d'un Etat, doit être honorée. Quand la Ville s'est engagée avec un décideur, dans des conditions pas faciles (il y a eu deux ou trois recours au Tribunal administratif), il convient que nous tenions ce qui a été dit par nos prédécesseurs parce qu'autrement, ça veut dire que cette ville n'est pas considérée comme une ville fiable et que les investisseurs la fuient. Si vous regardez dans les classements internationaux quels sont aujourd'hui les critères pour venir investir dans une ville, un critère important est la fiabilité politique de la gouvernance. Et s'ils pensent que c'est la foire d'empoigne, les embrouilles sans nom, les investisseurs ont 40 villes en Europe dans lesquelles investir et ils ne sont pas obligés de venir dans la Ville de Lyon.

A partir de là, « mauvaise gestion du dossier » dit M. Geourjon !. Moi d'abord, Monsieur Geourjon, il faudra m'expliquer au nom de qui vous parlez ? Parce que, je vous ai vu nous proposer dans la dernière séance de mettre le musée des Confluences à l'Hôtel Dieu et je viens d'apprendre hier que M. Mercier a arrêté une nouvelle proposition pour pouvoir construire le musée des Confluences. M. Mercier est totalement engagé dans la réalisation du Stade du Grand Montout et vous nous dites aujourd'hui « moi je suis informé de rien, je ne connais pas les choses ». Vous parlez au nom de qui et vous voulez quoi ? Je n'ai pas exactement compris ce que vous vouliez. Si empêcher le dossier d'avancer, ça, j'ai compris ! En dehors de ça, vos propositions réelles, ça, je n'ai pas compris !

Je comprends d'ailleurs qu'il y ait des vides sur les bancs UMP parce qu'un certain nombre des membres du Groupe UMP vont faire des grands numéros devant telle ou telle association lyonnaise pour dire « moi, franchement, le Grand Stade, je suis pour au grand Montout, y'a aucun problème là-dessus et vous allez voir ce que vous allez voir ».

Quand je vais voir le Président de la République et qu'il me dit « j'espère que vous tenez bon sur le stade du grand Montout », je me dis que quelque part, il doit y avoir comme un malaise, je ne sais pas où il se situe mais il y a comme un problème.

Je n'ai pas compris ce que vous proposiez pour votre Groupe, où vous proposiez de mettre le Stade. Je n'ai entendu qu'un pauvre malheureux qui s'était engagé, M. Thévenot. Comme il était longtemps parti de Lyon, il avait oublié un peu quelle était la configuration et le lieu. Donc je ne suis pas sûr que son projet pouvait convenir.

S'il n'y a pas d'autres lieux dans l'agglomération lyonnaise et que la seule alternative soit Gerland, on peut regarder Gerland, ce que ça

donne, vous voyez un peu la configuration sur l'écran pour voir ce que cela donne.

Aujourd'hui, le Montout, ce sont 50 hectares. On s'aperçoit que le Palais des Sports que nous avait proposé M. Thévenot, pour mettre le stade, ce sont 13 hectares, que l'emplacement du stade lui-même, ce sont 15 hectares et qu'en fait, il n'y a pas de possibilité de construire un grand stade au sens où l'OL l'entend, c'est-à-dire à la fois 60 000 places, plus les bars, les restaurants, etc... qui alimentent le projet économique du stade, sauf à reprendre le parc de Gerland et à faire quelque chose sur le parc de Gerland. Qu'est-ce qu'on veut effectivement faire sur le parc de Gerland ? Je n'en sais rien, j'interroge. Autrement, on me dit où on le met...

Si on regarde dans le détail les choses : le stade de Gerland - ce qu'un certain nombre de nos Collègues d'une vue rapide avaient bien vu- est hors de la zone PPRT. Mais hors du stade, tout le reste -la Plaine des Jeux de Gerland notamment où l'on voudrait mettre des choses- est en zone PPRT. Alors excusez-moi, proposer de mettre un grand stade nouveau, dans une zone PPRT, c'est un tout petit peu aventureux.

Après, j'ai regardé l'accessibilité. Accessibilité par les transports en commun : la ligne de métro, en tout et pour tout, peut faire 10 000 personnes pour arriver au stade. C'est-à-dire qu'elle sera moins importante que ce que nous allons faire entre LEA et LESLYS, ce que nous allons faire en faisant que T2 arrive sur Eurexpo. Ensuite, les parkings qui se situent sur Meyzieu et, sur Eurexpo où les gens arriveront en transports en commun.

Au moment de la Coupe du monde, on avait organisé super bien les choses, 11 000 circulations en transports en commun. Après, on me dit « c'est super chouette, c'est bien ». Regardons un peu comment les voitures se garent. Je parle de l'accessibilité. On dit « c'est vachement accessible ». Ouais... derrière le stade de Gerland, il y a le Rhône. Donc en fait, vous ne sortez du stade de Gerland que par un côté au Nord et par un autre côté au Sud. Excusez-moi mais quand on sera à Montout, on pourra sortir par le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest, bref par tous les côtés du stade.

Concernant les parkings, il n'y a pratiquement pas de parkings aujourd'hui à Gerland. Ca veut dire que les gens se garent tout autour, n'importe où. Il y en a 15 000 sur toutes les places de stationnement qui existent dans Gerland et 15 000 dans les places qui n'existent pas, c'est-à-dire un peu n'importe où, devant toutes les portes cochères, les endroits privés, etc... C'est ça le stade de Gerland dont on nous dit qu'aujourd'hui, il serait absolument magnifique ?

Il se trouve que le stade de Gerland, c'était la première chose que nous avons étudiée lorsque je suis arrivé en 2001 en prenant une étude qui à l'époque, n'avait pas été faite par moi... Si on peut montrer l'étude de Fatum sur l'écran ? Non, passez sur le Préfet qui nous écrit pour

nous dire qu'en gros, c'est le cirque total au niveau du stade de Gerland. Mais peu importe, on passe aux aspects juridiques et à l'étude de Fatum « si on voulait faire le stade de Gerland »

La première fois où nous avons parlé des problèmes de stade, c'était sur une enquête qui avait été faite, pas par moi, par M. Raymond Barre, étude qu'il avait demandée à un juriste –M. Fatum, et à qui il avait demandé « est-ce que l'on pourrait refaire des choses dans le stade de Gerland et peut-on éventuellement transférer la propriété à l'OL ? Actuellement c'est un équipement public et il faut le désaffecter pour le passer dans le Domaine Privé, puis le revendre à l'OL ou établir un bail emphytéotique avec un petit problème : c'est que le seul stade public en dehors du stade de Gerland dans la Ville de Lyon, il fait 6000 places. De ce fait on nous aurait dit que nous vendions le seul stade de grande capacité que nous avons. M. Fatum nous avait dit « Si cette décision n'est pas annulée par le juge administratif pour erreur manifeste d'appréciation, ce qui ne peut être exclu, il y aurait le choix entre 2 décisions.

C'est-à-dire que d'emblée, on nous avait dit qu'il y avait deux chances sur trois que cette solution soit une impasse. Après, évidemment, elle ne correspond pas au modèle économique de l'Olympique Lyonnais. Pour une équipe de foot ou autres d'ailleurs, il y a deux modèles : soit une équipe subventionnée très fortement par les collectivités publiques, c'était le modèle qui existait jusqu'à il y a une dizaine d'années ; en gros, c'est l'équipe de foot de la municipalité. C'est un modèle périmé parce que les municipalités n'ont plus la possibilité de faire face aux investissements et parce que c'est toujours plus lourd en charges de fonctionnement et en budget des clubs. D'où ce qui avait été proposé par l'Olympique Lyonnais - le modèle économique proposé par l'OL- où ce n'est pas simplement la recette des spectateurs individuels mais celle aussi de toutes les loges qu'il y a autour, de tous les bars, de tous les restaurants, de l'hôtel qui vont avec, du centre tertiaire qui est construit autour. C'est tout cela qui finance effectivement l'équipe et qui en fait une grande équipe. Mais évidemment, entre les deux il faut choisir et si on refuse et l'un et l'autre...

Alors, la méthode aurait-elle été mauvaise, à Lyon particulièrement ? Moi je constate qu'à Lille, on a choisi une autre méthode, la méthode du PPP contre laquelle il y a aujourd'hui des recours, comme à Lyon, devant le tribunal administratif. A Bordeaux c'est la même chose, cette ville a un autre modèle encore parce que les gens n'en veulent pas. A Paris on a mis Delanoë devant les tribunaux administratifs ou les tribunaux tout court, pour avoir voulu faire quelques stades. Le plus confortable dans cette vie c'est de ne rien faire.

Mais j'ai peur qu'à force de ne rien faire, notre pays perde beaucoup de terrain parce qu'il y a beaucoup de pays autour de nous qui, eux, ont envie de faire, qui savent ce que c'est que d'avoir de bas salaires, une faible portée sociale et eux, ils ont envie de progresser. Or, nous, on peut se contenter de ce qu'on a, encore cinq ans, dix ans, quinze ans, mais après ce sera l'effondrement du pays. Et croyez-moi, si nous

n'arrivons pas à réaliser de grands équipements en France, cela ne fera pas pleurer la Turquie qui est la candidate la plus redoutable pour l'Euro 2016, car eux, ils ont envie de s'imposer, eux, ils ont envie d'aller de l'avant.

Le week-end prochain j'irai en Turquie, parce que c'est le même genre de débat à Istanbul. Le Premier Ministre turc inaugurera la nouvelle chaîne Euronews dans quinze jours. Nous, Euronews, « on n'en veut pas, ce n'est pas la peine de s'en occuper ». Eux, quand Euronews arrive en Turquie, c'est le Premier Ministre qui vient l'inaugurer. Et bien, mes chers amis, continuons dans cette voie-là et à mon avis, nous nous préparons de mauvais jours. A partir de là, chacun fait ce qu'il veut, mais en son âme et conscience, et devant l'ensemble des Lyonnais pour aujourd'hui et pour demain, pour savoir effectivement à qui, aujourd'hui et demain, les Lyonnais confieront les clés de la Ville. Qu'ils soient parfaitement informés et ils formeront leur jugement. C'est pour cela que je vais mettre ce dossier, qui est un dossier de concertation, au vote des uns et des autres. M. Geourjon, je crois qu'on s'est expliqué.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Ensemble pour Lyon s'est abstenu, sauf M. Nardone., M. Buna, Mme Roy, M. Hémon, Mme Gouzou-Testud, M. Giordano se sont abstenus. Le Groupe Lyon Démocrate - MoDem et Mmes Perrin-Gilbert, Chichereau-Dinguirard, Bonniel-Chalier, Rivoire, M. Tête ont voté contre.)

(Adopté.)